

Association

**LES AMIS DES ARCHIVES**

de la Haute-Garonne

Toulouse, le 31 décembre 2003



## LETTRE DES AMIS n°204

ISSN 0299-8890

11-14, bd Griffoul-Dorval 31400 TOULOUSE  
Tél. le mercredi après-midi : 05.62.26.85.72

Tél. Archives départementales : 05.34.31.19.70  
Fax : 05.34.31.19.71  
Site Internet : [www.archives.cg31.fr](http://www.archives.cg31.fr)  
E-mail : [archives@cg31.fr](mailto:archives@cg31.fr)



**L'équipe qui anime cette année  
l'Association des Amis a le  
plaisir de vous présenter ses  
meilleurs voeux pour l'année  
2004.**

**Elle souhaite à chacun d'entre  
vous de trouver satisfaction et**

# réussite dans vos recherches avec l'entraide que l'Association vous apporte.

## ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

### COURS DE PALEOGRAPHIE

1) Aux Archives Départementales par Mme Sophie Malavieille :  
De 17 h 30 à 19 h, les mardis 20 janvier, 17 février et 16 mars 2004.

2) Aux Archives Municipales par M. François Bordes :  
De 14 h à 15 h pour les débutants et de 15 h à 16 h pour les confirmés, les jeudis 8 janvier, 5 février et 11 mars 2004.

3) Aux Archives Départementales par Mme Geneviève Douillard :  
Cours de paléographie médiévale les jeudis 29 janvier et 26 février 2004 de 17 h 30 à 19 h.

### VISITES DES EXPOSITIONS

Nous nous heurtons à des difficultés déjà pressenties l'année dernière et qui deviennent cette année impératives, à savoir :

- \* Les jours des visites sont à choisir parmi les jours ouvrables de la semaine car, faute de personnel disponible, le samedi matin devra rester une exception.
- \* Les groupes de visiteurs sont limités à 20 personnes par les personnes qui nous accueillent. Une inscription devient de ce fait obligatoire et va nous obliger à prendre les premières inscriptions, ce qui n'est pas très satisfaisant et ce qui de plus augmentera le travail du secrétariat.

Nous appliquerons pourtant cette méthode pour les deux prochaines visites annoncées (Archives du Canal et Bibliothèque de l'Institut Catholique).

Pour l'avenir, nous renforcerons l'information sur les expositions toulousaines de façon que vous puissiez les visiter individuellement.

1) Lundi 19 janvier 2004 à 14 h 30 ou 15 h 45 : **Visite des Archives du Canal.**  
Les personnes intéressées doivent impérativement s'inscrire **par écrit** en nous renvoyant le bulletin-type joint (modèle à la fin de cette lettre). Nous enregistrons les inscriptions dans l'ordre d'arrivée.

2) **Visite de la Bibliothèque de l'Institut Catholique** : date à préciser ultérieurement.

## CONFERENCES

Monsieur Pierre Gérard nous donnera deux conférences au mois de mars le samedi matin.  
Le sujet en sera **le Collège de Foix**.  
Les dates exactes vous seront communiquées dans la lettre 205 (parution fin février).

## RAPPEL DU MONTANT DES COTISATIONS

Nous rappelons aux personnes qui n'ont pas encore renouvelé leur cotisation que le montant reste inchangé, à savoir :

- 23 euros pour une personne seule
- 30 euros pour un couple participant conjointement aux activités de l'association
- 12 euros pour un étudiant ou un chômeur.

## ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 27 MARS 2004

En raison des modifications des statuts prévues à la dernière assemblée une Assemblée Générale extraordinaire aura lieu le samedi 27 mars à 10 h afin de mettre les textes qui régissent notre association en adéquation avec sa vie quotidienne.

Nous vous présenterons les textes modifiés par le Conseil d'Administration ainsi que le règlement intérieur.

Cette Assemblée sera suivie d'une braderie alimentée par une partie de notre stock de livres et revues. Sachez profiter des bonnes affaires !!!

Un apéritif convivial clôturera cette matinée.

## INFORMATIONS-EXPOSITIONS-CONFERENCES D'ASSOCIATIONS AMIES

L'association des Amis des Archives de la Haute Garonne a toujours eu comme but de permettre aux chercheurs professionnels ou non de connaître les différentes sources qui s'offraient à eux ; c'est dans ce cadre que nous vous présentons les conférences ou les expositions à venir.

### 1) Régionales :

*Dans le cadre des activités du Musée Saint-Raymond :*

Au Musée Saint-Raymond, du 29 novembre 2003 au 4 avril 2004 : Exposition « **Périple méditerranéen : antiquités d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient au musée Saint-Raymond** ».

Dans la salle du Sénéchal 17 rue de Rémusat :

- a) Jeudi 15 janvier 2004 à 17 h 30 : « **Les origines de l'écriture en Mésopotamie** » par Luc Bachelot, Chercheur au CNRS, Responsable de l'équipe Histoire et Archéologie de l'Orient cunéiforme.

⇒ **Nous attirons particulièrement votre attention sur le sujet de cette conférence.**

- b) Jeudi 5 février 2004 à 17 h 30 : « **Palmyre entre Orient et Occident** » par Jean Charles Balty, Professeur à l'Université de Paris-IV Sorbonne.
- c) Jeudi 11 mars 2004 à 17 h 30 : « **Un portrait pour l'éternité : les portraits de momie égyptiens** » par Roberta Cortopassi, Assistante de conservation au Département des Antiquités égyptiennes, Musée du Louvre.

Au Musée Saint-Raymond pour « une heure au musée » :

- a) Mercredi 28 janvier 2004 à 18 h : « **Lueurs africaines, lumières orientales** » par Pascal Capus, Assistant de conservation du Patrimoine au musée Saint-Raymond.
- b) Mercredi 25 février 2004 à 18 h : « **Les monnaies provinciales de l'Orient romain : entre fierté civique et contrôle étatique** » par Vincent Geneviève, Numismate.

Au Musée des Augustins :

Du 16 décembre 2003 au 15 mars 2004 : Exposition temporaire « **Cézanne (1839-1906)** » avec quatorze chefs-d'oeuvre du musée de l'Orangerie.

Du 31 janvier au 10 mai 2004 : Exposition monographique « **Fra Galgario (1655-1743)** », peintre de caractères.

## 2) Nationales :

129<sup>ème</sup> Congrès National des Sociétés Historiques et Scientifiques à Besançon du 19 au 24 avril 2004 : « **Le temps** ».

Tél : 01 55 55 97 78 et site internet : [www.cths.fr](http://www.cths.fr)

## VIENT DE PARAÎTRE

- 1) Actes du colloque d'historiens des Médiévales 2002 : contiennent les textes des conférences des participants ; pour les acquérir, chèque de 15 euros libellé au nom de A.R.B.R.E. à expédier 28, Rond-Point les Bleuets 31450 Baziège.
- 2) Editions du Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS) 1, rue Descartes 75231 Paris Cédex Tél. : 01 55 55 97 76
  - « **Les sociétés savantes de Toulouse au XIXe siècle** » par Caroline Barrera au prix de 32 euros.
  - « **L'atlas ethno-historique de la Corse** » sous la direction de Georges Ravis-Giordani au prix de 47 euros.
- 3) Revue **Patrimoine Midi-Pyrénées** N° 1 octobre 2003
- 4) Actes du 54<sup>ème</sup> Congrès de la Fédération Historique de Midi-Pyrénées tenu à Millau en mai 2002 : « **Rouergue, carrefour d'histoire et de nature** » ; en vente aux Archives Départementales 35 euros.

## AVIS DE RECHERCHE ET REPONSES

- AVIS DE RECHERCHE n° 230 :

On nous demande par courrier « le maximum de renseignements sur les fontaines et l'eau pour les pèlerins sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle » entre Toulouse et les Pyrénées, plus particulièrement sur la commune de St-Hilaire, traversée par la rivière Louge. La personne croit savoir qu'il y avait une fontaine miraculeuse dans cette commune : toutes les informations seront les bienvenues.

- AVIS DE RECHERCHE n° 231 :

Dans le cadre d'une thèse de doctorat d'histoire étudiant les sépultures des protestants dans l'ancienne Province du Languedoc entre 1685 et 1792, la personne recherche des tombes, enclos, emplacements de sépultures de ces protestants du XVIII<sup>e</sup> siècle.

- APPEL DE LA PART DU BUREAU à notre adhérent(e) qui a déposé il y a environ deux mois des logos pour notre association à l'accueil des Archives Départementales ; nous lui demandons de bien vouloir se faire connaître car nous ne savons pas qui les a dessinés.

### TRAVAUX DE NOS ADHERENTS

Monsieur Gilbert Imbert nous communique les documents suivants :

Quelques contrats d'apprentissage du 17<sup>ème</sup> et du 18<sup>ème</sup> siècles.

#### **Apprentissage de sargier<sup>(1)</sup>**

*Teulier notaire de Sauveterre le 11 mars 1675 (Archives privées)*

(1) fabricant de serge

... en personne Bernat Blanc cardeur de Sauveterre a bailhé comme aprentif à Pierre Teulier maistre sargier son fils Pierre Blanc pour lui enseigner le susd. mestier. Le susd. Teulier a promis faire en homme de bien, sans rien [*gratuitement*] pour 4 ans et de le nourrir et faire lict pendant le susd. terme.

Si a esté convenu que si le susd. mestier n'agrée point au susd. Blanc dans un mois il lui sera permis de se retirer ; comme aussy sera permis aud. Teulier en cas le susd. Blanc ne fera pas proffit au susd. mestier dans le susd. mois de le renvoyer.

Comme aussy a esté convenu que en cas led. Blanc quittera sans subiet, passé le susd. mois il sera permis aud. Teulier d'en louer un autre à ces deppans et en cas led. Teulier le renvoiera sans cauze et ne le fera pas travailler, il lui sera permis d'aller chez un autre maistre au despans du susd. Teulier.

De plus a esté convenu que led. Teulier bailhera au susd. Blanc après deux ans de service ung habit de sarge du prix qui sera, ung justecorps et ung bas de chausses et non pas de pourpoint et à tenir ce dessus toutes parties ont obligé leurs biens sous toutes yppotheques, obligations. Presans Barthelemi Guabriel de la presente ville qui requis de signer avec les susd. parties ont dict ne scavoir fors du susd. Teulier qui cest sousigné et Jacques Reynes courdonnier de la presnte ville sousigné et moy notaire roial qui ...

#### **Apprentissage de menuisier**

*Teulier notaire de Sauveterre le 10 mars 1675 (Archives privées)*

... constitué en sa personne Louys Carrier maistre menuisier de la presente ville, de son bon

gred et franche volonté a prins pour apprentif Anthoine Marre fils de feu Guillaume Marre du villatge de la Tournarie paroisse de Crespin pour luy enseigner son mestier. Ce que led. Carrier a promis faire en homme de bien et le susd. Marre a promis aussi de servir fidellement.

Le present apprentissage commencera demain et finira dans dix-huit mois pour la somme de treitze livres et 5 sols payable la susd. somme scavoir quatre livres à la prochaine feste Sainte Croix de may et le surplus à Notre Dame d'aoust.

Cest illec constitué en la personne de Jean Marre du susd. village fraire ayné du susd Marre apprentif lequel de son bon gred et franche volonté a promis et promet aud. Carrier luy paier la susd. somme pour sond. fraire aux termes susd. aux despans de la légitime de sond. fraire et en faict son proffit.

Sy a esté conveneu que quand led. Carrier faira souffrer les jardins et la vinhe le susd. Marre lui aidera de son petit pouvoir.

De plus a esté conveneu que led. Carrier nourrira le susd. apprentif et lui fera lict. Comme aussy a esté conveneu qu'en cas le susd. Marre quittera sans subiet sera permis aud. Carrier d'en louer ung autre à ces despans et sy le susd. Carrier ne faict pas travailler le susd. Marre et qu'il le laissat sans luy donner de la besoigne lui sera permis d'aller avec ung autre maistre aux despans du susd. Carrier et dans ce cas et non autrement.

Presans Louys Guaffard bourgeois de la presente ville et Jean Guaffard chappelier de la presente ville soussignés les susd. parties ont dict ne scavoir et moy notaire roial qui etc...

### **Apprentissage de menuisier**

*Teulier notaire de Sauveterre le 8 octobre 1675 (Archives privées)*

Ce jourd'huy septiesme jour d'octobre mil six cens septante cinq et dans la ville de Salvaterre en Rouergue ont esté en leurs personnes Dalmas Teulier et Raymond Teulier père et fils de la presente ville et Leonart Oubin menuisier aussy de la presente ville lesquels ont dit avoir demeuré d'accord que le susd. Raymond Teulier pour se perfectionner dans son mestier de menuisier servira le susd. Leonart Oubin du jour presant jusques à Pasques en homme de bien et fidellement comme il a promis faire à la charge que le susd Oubin le nourrira et qu'il luy bailhera trois livres d'aujourd'huy en ung moys.

En cas le susd. Raymond Teulier viendra à quitter sans subiet légitime il sera permis au susd. Leonart Oubin de louer ung compaignon au despans du susd. Teulier à quoy ils ont consenti et le susd. Raymond Teulier servant comme dessus est dict le contrat d'apprentissage sera pour cancellé et ont obligé leurs biens.

Presans Pierre Teulier marchand de la pnte ville soubsigné avec le susd. Raymond Teulier et Anthoine Gualeran de lad. ville qui requis de signer avec les susd. parties ont dit ne scavoir et moy notaire roial qui etc...

### **Apprentissage de marchand**

*Roubois notaire de Naucelle le 10 octobre 1726 (Archives privées J. Baudy)*

... a esté en sa personne demoiselle Anne Merlin veuve du sieur Jean Bos habitante dud. Naucelle laquelle de gred sans révocation de ses autres précédentes procurations a de nouvea fait constitué pour son procureur spécial et général lad. qualité ne dérogeant à l'autre scavoir

est Me Jean Bos notaire royal de Naucelle son fils pour et au nom de la constituante se transporter au lieu de Frons, dans la ville de Rodès et autres endroits où besoin sera pour prendre et recevoir la somme de nonante neuf livres quinze sols que Me Dupuis prêtre prieur de Frons veut luy prester et recevant la somme de nonante neuf livres quinze sols luy consentir rante de cinq livres de rante constituée payable annuellement le jour de la reception de ladite somme en un an tant que lad. Merlin tardera à faire le rachapt de lad. rante ce qu'elle pourra faire quand bon luy semblera en payant lad. somme principale.

Et sera led. Bosc procureur tenu de payer lad. somme au sieur Parayré marchand de la ville de Rodès dans la boutique duquel Martin Bos fils cadet à lad. Merlin fait son apprentissage de marchand pour luy tenir lieu en partie du paiement du prix dud. apprentissage ce qui tiendra lieu dud. Bos apprantif de partie de ses droits légitimaires auxquels lad. de Merlin consant que led. Me Dupuy soit subrogé et pour tenir lieu aud. Sr Dupuy de la susd. rante de cinq livres lad. Merlin consant que led. sieur prieur exige pareille somme de cinq livres de rante établi par contrat d'afferme d'une chataignal du premier janvier 1725 receu par moy notaire soubsigné passé entre led. Me Bos procureur constitué et Jean Verdu travailleur du village del Frayssé quil doit jouir de lad. chataignal pendant cinq années après lesquelles l'afferme de lad. chataignal finy led. sieur prieur pourra la bailler à ferme aud. Verdu ou à tel autre qui bon luy semblera

et en cas lad. chataignal qui se trouve limitée et confrontée dans le susd. contrat d'afferme ne vaudrait pas la susd. rante de cinq livres, annuellement sera lad. Merlin tenue de payer aud. Me Dupuy la susd. somme de cinq livres de rante constituée et pareillement au cas lad. chataignal seroit affermée audela desd. cinq livres le surplus reviendra au profit de lad. Merlin.

Promettant ladite Merlin avoir pour agreable tout ce que par led. Bos procureur susd. sera fait dit et promis ne révoquer ains le rellepper indempne de lad. charge avec élection de domicile et autres clauses à ce requises le tout sous l'obligation de tous et chacun ses biens presans et advenir quitte qu'elle a soumis aux rigueurs de justice.

Fait et récitté en presances de Pierre Cabroi et Jean Pierre Frayssinet praticiens habitants dud. Naucelle soubsignés avec lad. demoiselle de Merlin et moy Jean François Roubois notaire royal dud. Naucelle qui...

Anne de Merlin, Frayssinet, Cabrol, Roubois notaire royal

Controlé à Sauveterre le 10<sup>e</sup> 8bre 1726 Receu douze sols Desmazels comis.

## **Apprentissage de forgeron**

*Archives privées Baudy, Roubois notaire*

Le 10 février 1733 à Naucelle en Rouergue...

... a été en personne Chaterine Portal veufve de Mathieu Lagarde forgeron de Naucelle...

... a baillé à ferme à François Delpoux laboureur de la Grezate paroisse de Camjac, et Gabriel Rigal forgeron de Trémouilles, scavoir est la forge composée d'une enclume, des soufflets, un estoc\*, une bigorne\*\*, un taillayré\*\*\*, le tout posé, sept marteaux petits et grands du poix de 36 livres, quatre paires de tenailles pesant 17 livres, trois clavières du poix de sept livres un quart, quatorze livres consistant en le valet, servante, deux tauladous, deux mandrins, un taillayré et une estampe le tout du poix de quatorze livres, encore un fillet, un badebeq, une paire tenailles à ferrer, un broucadou, et finalement un butaban, le tout en espèce et une caisse fermée à clef, dix sept quartes de charbon et c'est pour le temps et terme de la prochaine feste saint julien en un an ; 15 livres moitié à la saint André, moitié mi-carême...

... et en outre de donner et **apprendre** pendant ledit temps à Anthoine Lagarde son fils le **métier de forgeron** en Dieu et conscience...

\* *un estoc = un étau,*

\*\* *une bigorne = enclume à deux pointes*

\*\*\* *un taillayre = un tailloir*

- *une clavière = enclume de cloutier, clouière et non clavièra qui signifie serrure, « par le trou de la clavière »*

- *un valet servante = servante d'atelier*

- *un tauladou = mandrin*

- *une estampe = une étampe*

- *un badebeq = instrument destiné à maintenir ouverte la bouche d'un animal, pour le limage des dents par exemple*

- *un butaban = un butoir ou boutoir, espèce de paroir en forme de petite pelle dont se sert le maréchal-ferrant pour parer le pied des animaux qu'il ferre*

- *un broucadou = un brochoir, marteau de maréchal ferrant.*

### **Apprentissage de musicien**

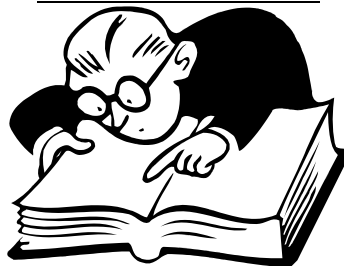
Archives départementales Aveyron 3 E 8443 F<sup>0</sup> 70 (1617)

Convention passée entre Jehan Grezes violon de Salvaterre et Anthoine Miquel de la Rigaudie

L'an mil six cens dix sept et le 27<sup>ième</sup> jour du mois de mars à Sauveterre en Rouergue...

« Jehan Grezes violon de gred a prins à enseigner à sonner du laubois [*hautbois*] à Anthoine Miquel du villaige de la Rigaudie, paroisse de Laval et juridiction de Najac audit Rouergue et ce pour le temps et espace de trois mois qui se commencera le premier d'apvril suyvant... » ; outre les vingt livres qu'Anthoine Miquel devra payer il s'engage à travailler « durant ledit temps pour ledit Grèzes aux vinhes ou autre travail ».

### PALEOGRAPHIE



Voici quelques mots extraits du cours de paléographie du 18/11/2003 :

1) document daté de 1605 (ADHG 2G3 (pièce 3)) :

A sample of handwritten text in a cursive script, likely from a 16th-century document. The letters are highly stylized and interconnected.

II<sup>c</sup> LXXI écus XX S.  
271 ECUS 20 SOLS

Another sample of handwritten text in a cursive script, similar to the first one. It appears to be a title or a heading, possibly 'Du Compte de l'année 1600'.

DU COMPTE DE  
L'ANNEE 1600



2) document daté de 1662 (ADHG 212 H 2) :

*alheurs*

alheurs (pour ailleurs)

*pour la mener et conduire soubz bonne et seure  
garde en la ville de Paris et en suite estre mize*

pour la mener et conduire soubz bonne et seure (pour sûre) garde en la ville de Paris et en suite estre mize...

*-couvent* couvant (pour couvent)

*tres espressement lad(ite) dam(oise)lle*

tres espressement lad(ite) dam(oise)lle

*Fait a Saint Germain en Laye le vingt un(e) jour du mois  
de juillet M<sup>VI</sup> soixante deux*

Faict à

Saint-[Germain]-en-Laye le vingt uni(es)m(e) jour du mois de juillet M VI<sup>e</sup> soixante deux.

## **CHRONIQUE DES ARCHIVES DEPARTEMENTALES**

Le nouveau directeur des Archives départementales de la Haute-Garonne vient d'être nommé. Il s'agit de Monsieur Jean Le Pottier qui prendra ses fonctions au début du mois de janvier 2004.

Monsieur Le Pottier a commencé sa carrière en tant que responsable du service des archives du Ministère de l'Agriculture. Il a ensuite pris en charge la direction des Archives départementales du Tarn (où certains d'entre vous l'ont sans doute connu) puis de celles de l'Hérault. Quelques années plus tard, il se voyait confier au sein du Ministère de la Culture, Direction des Archives de France, un poste d'inspecteur général, suivi de celui de Chef du Département du réseau institutionnel et professionnel.

Mais ses hautes fonctions parisiennes ne faisaient pas oublier à Monsieur Le Pottier son attachement à Toulouse, d'où il est originaire. C'est donc tout naturellement qu'il présenta sa candidature à la succession de Madame Bernadette Suau et avec grand plaisir qu'il prendra la direction des Archives de la Haute-Garonne !

\* \* \*

Le but de cette chronique étant d'informer les membres de l'Association des changements intervenus aux Archives de la Haute-Garonne, nous vous indiquerons, en particulier, dans chaque "Lettre des Amis" les répertoires récemment mis à la disposition des chercheurs ainsi que les classements en cours.

Ainsi, aujourd'hui, nous vous présentons deux domaines dans lesquels de nouveaux instruments de recherche ont été produits :

## **1 - CADASTRE**

Depuis quelques jours, les répertoires concernant les plans et les matrices du cadastre rénové de la Haute-Garonne sont disponibles à la salle de lecture.

Le cadastre rénové, établi entre 1930 et 1976 selon les communes, est coté 5904 W.

Ce fonds se compose de 2051 plans pour le département de la Haute-Garonne (5904 W 1964 à 4914) et de 1240 plans (5904 W 4915 à 6155) pour Toulouse.

La numérisation de ces plans est en cours. Nous vous tiendrons informés de son évolution.

Pour les matrices hors Toulouse, les 1447 matrices sont disponibles à la consultation ; cela représente 68 mètres linéaires de documents classés et cotés. (5904 W 1 à 1447).

Les matrices de Toulouse sont en cours de classement. Vous pouvez vous adresser à Messieurs Gaste, Gillet ou Ventura qui vous apporteront volontiers leur aide.

## **2 - ARCHIVES HOSPITALIERES**

Les fonds des hôpitaux de Toulouse (Hôtel-Dieu Saint-Jacques et Hôpital de La Grave) sont en cours de classement (XIII<sup>ème</sup>- XX<sup>ème</sup> s.). Sur les 142 mètres linéaires qu'ils représentent, aujourd'hui 112 mètres sont classés :

- les registres, au nombre de 1960 (soit 87 mètres linéaires), sont classés définitivement et le répertoire est disponible en salle de lecture (H Dépôt 1 pour l'Hôtel-Dieu et H Dépôt 2 pour La Grave).

- les plans restaurés (314) ont été intégrés à la série des plans géométriques (PG) et leur description se trouve dans le répertoire de cette série,

- les liasses, au nombre de 250 (soit 55 mètres linéaires), sont actuellement en cours de traitement, dépoussiérées, chemisées et pour certaines restaurées. À ce jour environ 100 liasses ont été traitées ; le répertoire les concernant sera prochainement disponible en salle de lecture et enrichi au fur et à mesure de l'avancement des travaux.



----

Bulletin à nous retourner pour les personnes désirant participer à cette visite.

**VISITE DES ARCHIVES DU CANAL**

**Lundi 19 janvier 2004**

**14 h 30**

**15 h 45**

Veillez entourer votre horaire préféré.

Dans le cas où le groupe est déjà complet pour l'heure choisie, peut-on vous placer dans l'autre groupe ?      OUI              NON              (entourez votre choix)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :